

7 ETOILES BOULANGERIE PATISSERIE SALON DE THE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000.-euros
Siège social : 6 rue Henri Schwartz 68200 Mulhouse
RCS MULHOUSE B 909 188 682

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{er} OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 1^{er} octobre,

à 10 heures,

Au siège social 6 rue Henri Schwartz 68200 Mulhouse,

Le soussigné Furkan ERDOGAN, associé unique de la société 7 ETOILES BOULANGERIE PATISSERIE SALON DE THE, société par actions simplifiée, au capital de 1 000.- euros,

A pris la décision suivante :

- Changement de Président
- modification corrélative des statuts

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Furkan ERDOGAN et décide de nommer comme nouveau Président de la société, Madame Yeter ARI demeurant 8 rue des Martyrs 68200 Mulhouse à compter du 1^{er} octobre 2025.

En conséquence, l'article 30 des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE 30 – PREMIERS DIRIGEANTS

Ancienne mention :

Le Président de la Société nommé sans limitation de durée, est :

Monsieur Furkan ERDOGAN,
Né le 3 novembre 1993 à Mulhouse
De nationalité française
Demeurant 8 rue Rapp 68100 Mulhouse

F.E

Y.A

Nouvelle mention :

« Le Président de la Société nommé sans limitation de durée, est :

Madame Yeter ARI,
Née le 28 novembre 2000 à Mulhouse
De nationalité française
Demeurant 8 rue des Martyrs 68200 Mulhouse

Le reste de l'article sans changement.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Furkan ERDOGAN



Madame Yeter ARI

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation
des fonctions de Présidente
YA

f.E

Y.A
2